





## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.  
Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche, faire boire un verre d'eau maximum. Ne pas faire boire de lait. Consulter immédiatement un médecin.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction  
Appropriés : CO2, mousse, poudre et eau pulvérisée.  
Non appropriés : Inconnu.  
Risques d'exposition particuliers : Inconnu.  
Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation d'oxyde de carbone possible.  
Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Voir rubrique 8.  
Précautions pour l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines.  
Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autres matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface avec beaucoup d'eau.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs.  
Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais (< 35°), sec et bien ventilé.  
Matériaux d'emballages appropriés : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.  
Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m<sup>3</sup>):

Nom chimique		Belgique	CE	France	
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	VME 8 heures	-	308	308	
	VLE 15 min	-	-	-	

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

- Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire. Voir également le paragraphe informations additionnelles.  
Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive, porter un filtre du gaz type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration selon EN

- 140.
- Protection des mains : Pendant un usage normal pas nécessaire. Voir également le paragraphe informations additionnelles.
- Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

Informations additionnelles:

- Vêtement de protection : En cas d'exposition excessive porter de vêtement de sécurité en néoprène, de combinaison ou de costume, et des bottines de sécurité identique conforme à la norme EN 365/367 resp. 345.
- Gants de sécurité : En cas de contact répété ou prolongé et en cas d'exposition excessive, porter des gants en néoprène. Indication du temps de perméabilité: inconnu

### 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique : Liquide
- Couleur : Incolore, clair
- Odeur : Caractéristique
- pH : 12,8
- Hydrosolubilité : Soluble
- Liposolubilité : Inconnu
- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non applicable
- Point d'éclair : Non applicable (PMcc)
- Température d'auto-inflammabilité : Non applicable
- Point/intervalle d'ébullition :  $\pm 100^{\circ}\text{C}$
- Point de congélation :  $\pm 0^{\circ}\text{C}$
- Limites d'explosion dans l'air : Non applicable
- Propriété d'oxydation : Non applicable
- Décomposition thermique : Non applicable
- Viscosité (20°C) : Inconnu
- Pression de vapeur (20°C) : Inconnu
- Masse volumique (20°C) :  $\pm 1,0 \text{ kg/l}$
- Taux d'évaporation :  $< 1$  (Acétate de n-butyle = 1)

### 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité : Stable sous des conditions normales.
- Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.
- Matières à éviter : Garder à l'écart d'agents oxydants.
- Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

- Inhalation : En cas des concentrations de vapeur dépassant les limites de seuil, des piqueurs des voies respiratoires possibles.
- Contact avec la peau : Irritation légère possible. Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau.
- Contact avec les yeux : Irritation légère possible.
- Ingestion : L'ingestion peut provoquer vomissements, nausées et diarrhées.

### 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ecotoxicité	: Information spécifique non disponible.
Mobilité	: Le produit répandu peut pénétrer dans le sol et dans les eaux de surface.
Persistance et dégradabilité	: Les données sur la biodégradabilité de ce produit ne sont pas disponibles. Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) 648/2004 relatif aux détergents
Potentiel de bioaccumulation	: Information spécifique non disponible.

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Résidus de produit	: Le récipient vide peut être traité comme un déchet normal. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets chimiques. Éliminer ce produit dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.
Remarque	: Attention est dessinée à l'existence des réglementations obligatoire communale, nationale ou locale sur l'élimination des déchets chimiques.

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN Numéro	: Aucun
Nom d'expédition	: Non régularisé.
Terre-Chemin/ Chemin de fer	
ADR/RID classé	: Le produit n'est pas classé dans l' ADR/RID.
Mer	
IMDG classé	: Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.
Polluant marin	: Non
Air	
IATA classé	: Le produit n'est pas classé dans l' IATA.

### 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Régulations CE	: Classification CE (67/548/CEE – 99/45/CE) et autres réglementations en vigueur. N'est pas classifié selon les directives de CE.
Symbole de danger	: Aucun
Phrases R et S	: Non applicable.
Autres informations	: S2 Conserver hors de la portée des enfants.

Déclaration des ingrédients selon le règlement CE/648/2004

Contient:	Concentration (w/w) (%)
EDTA et sels	< 5
Agents de surface non ioniques	< 5
Parfums, limonene	

### 16 AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la directive 2001/58/CE datée du 27 juillet et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. C'est l'obligation de l'utilisateur pour utiliser ce produit sûreté et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à de l'usage du produit.

Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

---

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (\*).

Explication des phrases R de la rubrique 2 :

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

---

### **Histoire**

Date de première publication : 26-09-2005